



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Bureau Fédéral du 19 janvier 2011

Les propos de Jacob sur le statut des fonctionnaires et le soutien de Copé !

Le Député de Provins (77), Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale ex ministre de la Fonction Publique, a porté une vive attaque contre le statut des fonctionnaires : « il ne faut pas s'interdire ... de réfléchir à la pertinence de l'embauche à vie des fonctionnaires notamment à l'Équipement et dans la Recherche » et « ne pourrait-on pas envisager, à l'avenir, des contrats d'objectifs sur cinq ou dix ans ... ».

Sourdun (qui est dans la circonscription de M. Jacob), n'est-ce pas justement là que le « fantôme du SETRA » serait délocalisé ? Fantôme, car depuis plusieurs mois les agents quittent ce service basé à Bagneux (92). Ainsi, les propos de M. Jacob semblent répondre à une démarche locale. Car, avec la moitié des agents du SETRA, le compte de retombées économiques pour Sourdun n'y est pas. Ainsi, pour combler les manques, l'idée d'embaucher des « fonctionnaires CDD » est une réponse d'opportunité.

Cinq ans, n'est-ce pas la durée d'un mandat présidentiel ? M. Jacob met en cause le statut des fonctionnaires, notamment les garanties statutaires d'assurer une carrière pour exercer des missions de services publics d'intérêt général. C'est la différence majeure qui existe entre une fonction publique de « carrière » et, comme aux Etats-Unis, une fonction publique « d'emplois » éjectables à chaque changement d'équipe au pouvoir.

Copé, président de l'UMP, a soutenu son collègue de Seine-et-Marne. Il veut faire de ce sujet un grand débat de la Présidentielle, « pas de tabou » déclare notre avocat d'affaires. Fillon, Baroin et Tron, Ministre et Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique ont réagi « vivement » selon le Canard Enchaîné. En substance, Jacob, dénommé Rantanplan par ses amis de l'UMP, aurait trop parlé et au mauvais moment. Et si Copé le soutient, c'est pour embêter Fillon, Baroin et Tron (étiqueté Villepiniste), et peut être le candidat président Sarkozy. L'UMP exagère en se prononçant « Pour le statut un jour, contre le lendemain », comme pour les 35 H ... a protesté Morin nouveau candidat du « nouveau centre ».

Dans la fonction publique territoriale, les agents sont régis par un « cadre d'emploi » qui n'est pas identique au système de corps et grades des agents de l'Etat dans les domaines du recrutement et de la gestion des carrières. Par exemple, une fois le concours réussi et tout au long de sa carrière, l'agent doit se « vendre » sur le « marché » de l'emploi des collectivités territoriales. Il supporte l'insécurité professionnelle de trouver un poste, voire même le risque après deux ans d'errance, d'être mis à la porte.

M. Jacob va plus loin en créant le « fonctionnaire CDD », un véritable marché de l'emploi public. Il crée aussi les conditions pour la privatisation des administrations en les ouvrant aux salariés du privé. M. Jacob est bien un libéral qui par dogme pense que la loi du marché doit tout régir !

N'oublions pas que la garantie d'emploi, que remet en cause M. Jacob, est l'un des fondements essentiels du statut général des fonctionnaires instauré à la Libération. Ce principe qui garantit l'indépendance, l'impartialité et la continuité de l'action publique sur tout le territoire, préserve les citoyens de l'arbitraire et des dérives qu'il pourrait engendrer. Un regard sur la Tunisie devrait aider M. Jacob à s'en convaincre.

En France, le statut de fonctionnaire et ses garanties, dont la stabilité dans l'emploi, protègent les agents contre le conflit d'intérêt et sont les remparts de la République, de l'égalité et de la démocratie, qu'il faut défendre au même titre que les libertés.